

Comité exécutif du 11 juin 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire par conférence téléphonique du comité exécutif de la Ville de Saguenay tenue au salon de la mairesse, le 11 juin 2018.

PRÉSENTE : Mme Josée Néron, mairesse.

PRÉSENTS PAR
TÉLÉPHONE: MM. Carl Dufour, Marc Bouchard et Raynald Simard, conseillers.

ABSENT : M. Jonathan Tremblay, vice-président

ÉGALEMENT
PRÉSENTS : M. Michel Potvin, observateur, Mme Nadia Bergeron, attachée politique, M. Jean-François Boivin, directeur général, Mme Caroline Dion, greffière.

À 10 h 00, après avoir constaté le quorum, la séance est déclarée ouverte.

1.1 LA FÊTE DES SAVEURS ET TROUVAILLES 2018 – SIGNATURE DE L'ENTENTE D'AIDE AU FONCTIONNEMENT ET ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION

VS-CE-2018-789

CONSIDÉRANT que la Ville de Saguenay collabore à la réalisation de la Fête des saveurs et trouvailles depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT que l'entente d'aide au fonctionnement entre la Ville de Saguenay et l'événement la Fête des Saveurs et Trouvailles établit les responsabilités des parties, ainsi que les modalités d'attribution de la subvention;

CONSIDÉRANT les recommandations de l'arrondissement de Jonquière et de la Commission des finances;

CONSIDÉRANT l'implication du comité de soutien aux événements dans le suivi, en ce qui concerne le respect des normes exigées par les différents services municipaux dans le processus de réalisation des événements;

CONSIDÉRANT le dépôt de tous les documents nécessaires à l'octroi de la subvention et qu'ils seront archivés au bottin des organismes;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay autorise la signature d'une entente d'aide au fonctionnement avec la Fête des Saveurs et Trouvailles, pour une période d'un an, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018;

QUE la Ville de Saguenay autorise le versement d'une aide financière au montant de 69 000 \$, payable selon les modalités suivantes :

- Premier versement : 30 000 \$ lors de la signature de l'entente et du dépôt du budget prévisionnel révisé;
- Deuxième versement : 30 000 \$ après l'évènement, faisant suite au respect des conditions établies par le comité de soutien aux événements et suite au dépôt du bilan financier;
- Troisième versement : 9 000 \$ au dépôt des états financiers (mission d'examen) et du rapport d'activités.

Comité exécutif du 11 juin 2018

QUE les sommes requises soient créditées de l'enveloppe d'aide financière auparavant détenue par Promotion Saguenay afin de les débiter au budget 7000600;

QUE la Ville de Saguenay soutienne logistiquement les organisateurs de la Fête des Saveurs et Trouvailles dans la mise en place du site, à la hauteur des disponibilités des ressources humaines, matérielles et financières des divers services;

ET QUE monsieur Jean-Paul Côté et madame Audrey Roy, respectivement directeur adjoint et conseillère aux événements au sein du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire, soient par la présente autorisés à signer, pour et nom de la Ville de Saguenay, l'entente d'aide au fonctionnement pour l'édition 2018 de la Fête des Saveurs et trouvailles.

Adoptée à l'unanimité.

N'ayant pas d'autres affaires à considérer, la séance est levée à 10 h 20.

MAIRESSE

GREFFIÈRE

CD/sg

EXTRAIT du procès-verbal de la séanceordinaire
du comité exécutif de la Ville de Saguenay tenue dans la
salle des délibérations du comité exécutif, le 2018 - Un
quorum présent.

Je certifie sous mon serment d'office que l'extrait ci-haut est une vraie copie d'une résolution
adoptée par le comité exécutif de la Ville de Saguenay à la séanceordinaire du 2018.

DONNÉ À SAGUENAY, P.Q., ce ^e jour du mois de 2018.

La greffière,

CD/sl

CAROLINE DION